

LES REGISTRES DE PAROISSES

La démarche démarre, en général, par la consultation des registres de paroisses, dans lesquels les prêtres desservants les paroisses inscrivent les baptêmes, mariages et décès. Les Archives de l'Etat du Valais conservent des copies des anciens registres des paroisses valaisannes, dont les originaux sont propriétés soit de l'évêché de Sion, soit de l'Abbaye de Saint-Maurice. Ces copies couvrent la période s'étendant du XVIIe siècle ?rarement avant ? jusqu'aux XIXe ou XXe siècles. Ces registres paroissiaux tiennent ainsi lieu d'actes officiels jusqu'en 1876.

En effet, en Valais, comme dans le reste de la Suisse, l'Etat civil cantonal a été mis sur pied seulement en 1876, suite à la nouvelle Constitution suisse de 1874 qui dote les autorités fédérales d'une base légale en matière d'enregistrement du mouvement de la population.

ATTENTION ? il existe des modalités de consultation contraignantes : toute demande de consultation d'un registre de paroisse doit en effet s'accompagner de l'autorisation écrite du prêtre de la paroisse concernée. Pour plus d'information au sujet des délais de protection, vous pouvez consulter la page suivante : <https://www.vs.ch/web/culture/delais-de-protection>

La demande peut également se faire directement à l'Evêché :

Diocèse de Sion

Rue de la Tour 12

CP 2124, 1950 Sion 2

Tél + 41 27 329 18 18

Fax + 41 27 329 18 36

e-mail: diocese.sion@cath-vs.ch

La liste détaillée des registres de paroisses disponibles aux Archives de l'Etat du Valais figure dans notre base de données ScopeQuery sous la rubrique « [Collections, Registres de paroisse](#) ».

Utilisateur:

Mot de passe:

[Mot de passe oublié?](#) / [Créer un compte](#)
